

L'idée de Biblionef est venue d'une rencontre avec des enfants qui habitent des cités insalubres ou qui sont isolés en camp dans la jungle. Ces enfants voulaient vivre, ils voulaient apprendre. Ils manquaient de tout. Ils manquaient de livres. Alors de cette rencontre est né un rêve ; un voilier de haute mer chargé de livres faisait le tour du monde, les acheminant vers les enfants et les adolescents qui en ont besoin.

Le voilier de haute mer est resté un rêve mais à nous suivre dans nos multiples ports et escales, on se dit que même différent dans sa forme le rêve a pris figure de réalité.

Selon l'Unicef, près d'un sixième de l'humanité est analphabète en ce début de troisième millénaire et au moins 250 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école grandissent en marge de toute éducation de base dans les pays en voie de développement.

Sans livres pour les instruire et les aider à forger leur personnalité, les cycles de l'illettrisme et de la pauvreté se perpétuent de génération en génération.

Il est reconnu qu'en dessous du seuil de 50 % d'alphabétisation, et c'est le cas dans de nombreux pays, aucun développement n'est durable.

Donner au plus grand nombre à la fois le goût et la possibilité de la lecture est une tâche essentielle car si la couverture des besoins sanitaires et nutritionnels est l'urgence pour ces pays, leur avenir passe nécessairement par l'accès à l'éducation et à la culture : deux conditions essentielles de la formation d'un individu, de son intégration sociale et du développement économique.

Le livre n'est donc jamais un luxe, bien au contraire il est une priorité.

Or il est indéniable que la pénurie de livres est immense dans les pays en voie de développement en raison de la défaillance des économies locales du livre ou de leur inexistence. En raison également des carences, des insuffisances voire des freins des systèmes éducatifs.

Manque de professionnalisation, coût trop important de l'accès au livre. (Au Mali le revenu national brut par an et par personne est de 380 USD et rend trop coûteux l'achat de livres.)

Le taux d'alphabétisation en Afrique est l'un des plus bas au monde. Problème à la fois conséquence et cause de l'absence de lecture qui ne fait pas partie des pratiques traditionnelles ... Mais il faut sortir du cycle « il n'y a pas de livres parce qu'on ne lit pas et on ne lit pas parce qu'il n'y a pas de livres. »

Il a été dénombré 75 librairies pour l'ensemble des 19 pays d'Afrique subsaharienne qui ont plutôt l'allure de papeteries vendant quelques manuels scolaires à la rentrée. De plus elles se trouvent surtout dans les capitales et les grandes villes.

La production de ces pays est insuffisante tant par le volume que par le choix, avec une prédominance du livre scolaire, utilitaire, et ne peut donc satisfaire la demande locale. Elle est aussi de piètre qualité, nombre de bibliothécaires africains déclarant préférer acheter des livres français.

La donation de livres raisonnée, adaptée aux destinataires crée un environnement et des besoins, incite à la lecture, permet de diversifier des perspectives et des points de vue favorables à l'épanouissement d'une culture de la lecture, maintient le contact avec la langue française. Elle ne peut nuire à l'économie locale puisqu'elle comble une défaillance du marché notamment en ce qui concerne les livres à coût de fabrication élevée : albums et livres illustrés en couleurs, encyclopédies, dictionnaires....Biblionef privilégie cette catégorie dans ses donations. De tels ouvrages constituent un support idéal pour les animations autour du livre suscitant plus aisément le goût de la lecture chez les jeunes. On peut en observer rapidement les bénéfices sur les résultats scolaires, l'expression écrite et orale.

Dans bien des cas, Biblionef, par le volume et la régularité de ces envois participe à la reconstitution des bibliothèques des réseaux de lecture publique. Au Togo notamment, le chef de projet, avant la fin du FSP nous écrivait que « la grande diversité de titres fournis en quantité importante a permis en peu d'années de mener rapidement à bien et à grande échelle notre travail en direction des enfants. »

Quant aux éditions nationales, voici son commentaire : « on ne peut pas dire qu'elles se portent bien ou mal, elle ne se portent pas du tout. La bonne volonté de quelques professionnels sur place est sous perfusion du ministère des affaires étrangères. Il y aurait de quoi écrire un roman, quant à l'éditer ce serait tout autre chose... »

A l'heure où des FSP se terminent au Togo comme ailleurs, le devenir de ces bibliothèques est compromis.

Des bibliothèques ont ainsi été créées et équipées par Biblionef dans plus de 90 pays à ce jour sur tous les continents et 160 000 livres environ sont envoyés chaque année pour répondre à des projets (une trentaine) rigoureusement sélectionnés qui demandent un travail très ciblé. A partir d'un inventaire détaillé de notre offre, les livres sont choisis à l'unité près en concertation avec nos partenaires, compétents et fiables : associations, fondations, services de coopération des ambassades de France, alliances françaises, bibliothèques scolaires et publiques. Les livres ne sont donc pas imposés mais proposés. Une telle diversité de besoins réclame un fonds riche et en permanence renouvelé.

Les partenariats avec le monde de l'édition sont donc essentiels et doivent perdurer.

En collaboration avec les éditeurs, l'association s'est assignée pour vocation de procurer des livres neufs et récents à d'innombrables enfants et adolescents parmi les plus démunis ou isolés sur notre planète qui ne connaissent que de rares et vétustes manuels alors qu'ils ont besoin d'apprendre le monde et de rêver sur des encyclopédies récentes et des livres bien illustrés.

Car que peut valoir l'envoi d'un livre si ses informations sont périmées ? Quelle aide constitue-t-il si son contenu ne trouve aucun écho auprès de son public ?

Un livre pour un enfant doit prendre aussi la valeur d'un cadeau. Le contact avec un livre neuf suscite en lui l'envie de découvrir d'autres lectures. N'oublions pas non plus qu'entre les mains d'enfants les livres ont une courte durée de vie. Dans les pays tropicaux la dégradation est encore plus rapide.

Notre action rapproche ces jeunes du monde de l'écrit et donne à la francophonie un support tangible et durable, parce qu'attrayant et adapté à leurs besoins et à leurs goûts.

Biblionef fait partie des membres fondateurs de La Charte du Don de Livres parue en France en 1998. Cette charte définissant le don de livres comme une des politiques de partenariat pour le développement de la lecture est une sorte de code de déontologie engageant à la fois les donateurs et les bénéficiaires dans une meilleure connaissance réciproque et un échange de savoir-faire.

Il est souhaitable que le programme de don commence par une réflexion commune sur les besoins du destinataire, de façon à rechercher ensemble la meilleure adéquation possible entre cette demande et l'offre envisagée.

En retour, une évaluation accompagnée de photos est demandée aux utilisateurs dans les mois qui suivent le premier envoi. Les risques de revente des livres ou leur non utilisation faute de personnel adéquat sont éliminés.

Les personnels doivent être formés à la gestion et à l'animation autour du livre.

Exemple :

Sur le plateau Dogon au Mali nous avons créé il y a 3 ans 2 bibliothèques à Sangha et Tireli. Puis chaque année nous complétons ces fonds. A l'arrivée des livres à Bamako nous organisons leur transfert dans les villages par des formateurs de la cellule des bibliothèques scolaires du ministère de l'éducation national malien. Ils réunissent aussitôt bibliothécaires et enseignants pour une mission de formation : comment utiliser ces livres, les traiter, faire un catalogue, établir un système de prêt, mettre en place des animations...

Des donations ciblées de qualité s'insèrent donc dans la chaîne du livre non comme une concurrence à l'édition mais comme un complément indispensable partout où elles restent le seul mode d'intervention possible. Au lieu de fragiliser l'émergence d'une activité locale d'édition et de librairie elle peut avoir indéniablement des effets structurants et participer à une politique de coopération culturelle.

Dans nombre de pays non francophones, le manque de matériel pour l'enseignement du français constitue un handicap majeur pour les écoles et les enseignants. Nos dotations constituent des ressources précieuses dans leur action de promotion de notre langue.

La donation de livres a un coût. Les étapes logistiques préliminaires expliquent le montant des coûts : achat et déstockage chez les éditeurs, frais de transport des livres jusqu'à l'entrepôt, location d'un entrepôt pour stocker environ 300 000 livres, paiement d'une équipe qui réceptionne les palettes, prépare les commandes, gère le stock par informatique, conditionne les ouvrages, prépare les documents douaniers, frais d'expédition en groupage.

Cela dit ces coûts restent faibles en regard du nombre et de la valeur des livres envoyés chaque année.

Afin de continuer à y faire face une participation aux frais symbolique indépendante de la valeur des livres est demandée aux « porteurs de projets ».

S'instaure ainsi une véritable relation de partenariat et non d'assistanat.

On ne peut que déplorer le désengagement du ministère des affaires étrangères en cette année 2009, dont le montant de la subvention versée restait anecdotique en regard du budget global de la coopération. Petite subvention ayant une si grande valeur ajoutée sur le terrain, la qualité de notre travail « contribuant à entretenir une image très valorisante de la France et de ses actions de coopération dans le domaine de la lecture et de la diffusion de la langue. » (Gabriel Keller, ambassadeur de France en Georgie, février 2009).

Pour en savoir davantage, nous aider, soumettre un projet.....

Dominique Pace  
Directrice générale  
Bibliodef  
Association loi 1901  
48 Bd Diderot 75 012 Paris  
tél : 01 43 40 76 10  
[bibliodef@wanadoo.fr](mailto:bibliodef@wanadoo.fr)  
[www.bibliodef.com](http://www.bibliodef.com)

Bibliodef est aussi :  
Une fondation reconnue d'utilité publique aux Pays-Bas  
Une association sans but lucratif en Belgique flamande  
Une fondation en Afrique du Sud  
Une fondation au Suriname

